

/ TradeLiner Construction

“BÂTISSEZ VOTRE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL”

Savez-vous que dans le secteur de la construction, plus d'une entreprise sur deux subit un retard de paiement*?

Ces retards de paiement détériorent la trésorerie et peuvent affecter la santé financière de l'entreprise voire sa pérennité.

Adaptée au BTP, **TradeLiner Construction** protège les entreprises. Elle apporte tranquillité d'esprit et stabilité financière tout en favorisant la croissance de l'activité.

* Rapport annuel de l'Observatoire des délais de paiement

4 BONNES RAISONS DE CHOISIR COFACE

✓ **Une expertise dans le secteur du bâtiment**

Coface accompagne les entreprises du bâtiment depuis plus de 70 ans grâce à des solutions conçues spécifiquement pour ce secteur.

✓ **Un accompagnement au quotidien**

Le Service Relation Clients répond à toutes les demandes et accompagne les entreprises à chaque étape clé de la relation.

✓ **Des solutions 100 % on line**

Un site web convivial et sécurisé disponible sur mobiles et tablettes pour des ventes plus sûres à portée de main.

✓ **Un gain de temps Considérable**

Coface se charge du recouvrement, de l'indemnisation en cas d'impayé et met à disposition des professionnels du BTP des informations qui leur permettent de prendre les bonnes décisions.



CRÉEZ DE LA VALEUR POUR VOTRE ENTREPRISE

1. Soyez indemnisé en cas de défaut de paiement
2. Optimisez votre temps
3. Assurez votre développement commercial
4. Diminuez vos frais de recouvrement
5. Bénéficiez d'informations sur vos prospects

Consacrez votre temps et vos ressources au développement de votre activité, nous nous chargeons de la sécuriser

TradeLiner Construction vous garantit d'accéder à trois services pour une gestion efficace du crédit que vous accordez à vos clients.

Prévention des impayés

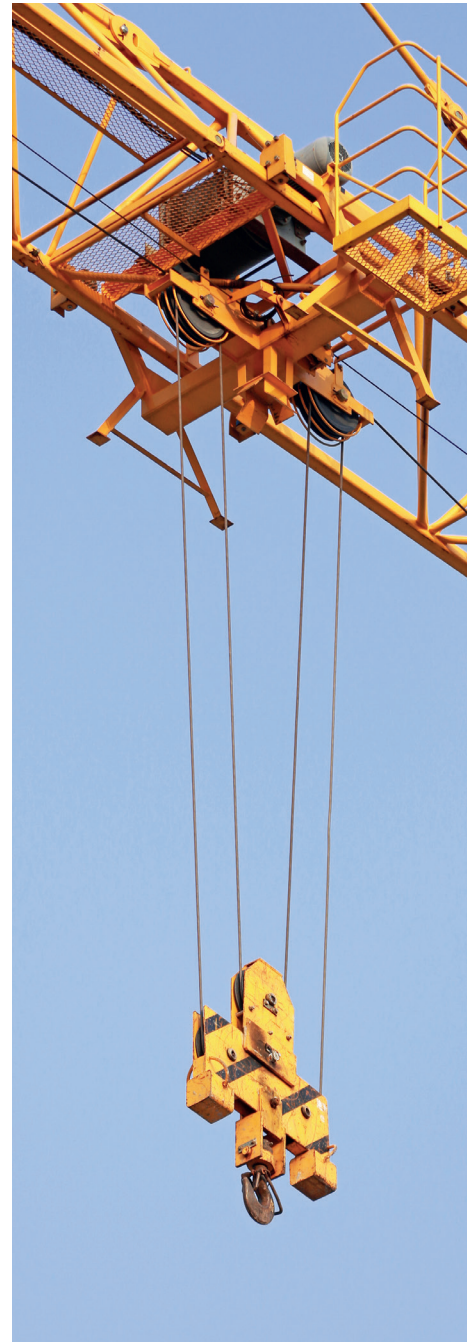
Coface analyse en continu chacun de vos clients pour s'assurer que vous ne vendiez pas à des mauvais payeurs et vous garantit un développement commercial serein. Vous pouvez ainsi anticiper les éventuels défauts de paiement et connaître la situation financière de vos clients ou prospects.

Recouvrement des factures impayées

La réactivité de nos experts, leur connaissance de la législation et leur capacité à négocier nous permettent de recouvrer vos impayés rapidement. Vous préservez ainsi votre relation commerciale avec votre client et vous sécurisez votre trésorerie.

Indemnisation

Si le recouvrement n'aboutit pas ou prend plus de temps que prévu Coface indemnise la perte générée par vos factures impayées. Cela vous permet de développer votre activité avec la certitude d'être payé.



coface

VORSTLAAN 100 BOULEVARD DU SOUVERAIN
BRUSSEL - B- 1170 BRUXELLES
T. +32 (0)2 404 01 11
F. +32 (0)2 663 76 59
Info.belgium@coface.com
www.coface.be

